



Randonneurs Pontivyens

Maison Pour Tous 6, Quai du Plessis PONTIVY (56300)

randonneurspontivyens@gmail.com

<https://randopontivy.wixsite.com/randonneurspontivy>



ADHESION : (à retourner pour le 30 octobre 2025 au plus tard)

Nouvelle adhésion ☐ **Renouvellement** ☐

SI déjà licencié (e) dans un autre club affilié à la FFR :

Numéro de licence*

Identité de l'adhérent :

NOM* : Prénom* :

Date de Naissance* :

Sexe* : F ☐ ; M ☐ Nationalité* :

Adresse*

C P* : Ville* :

Téléphone portable :

Adresse e-mail* (en majuscules) :

*P.S. Les champs comportant le sigle * sont obligatoires*

Attention, votre adresse e-mail est obligatoire pour recevoir votre licence par voie électronique. Si vous n'en disposez pas, vous pouvez utiliser l'adresse d'une tierce personne (même si non adhérente à la FFRandonnée)

« En fournissant votre adresse électronique vous consentez à ce que vos informations personnelles soient seulement utilisées dans le cadre de votre demande, de la relation commerciale éthique et personnalisée »

☐ Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association (à consulter sur le site)

MONTANT DE L'ADHÉSION 2025-2026 : 44 euros

•

(pour les licenciés « FFRandonnée » dans un autre club : 14 €)

POSSIBILITE de s'abonner à la revue « PASSION RANDO » pour **4 NUMEROS – 10 €**

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « **RANDONNEURS PONTIVYENS** »



Nom, prénom, lien de parenté et N° de téléphone de la **personne à contacter en cas d'accident.**
Merci.

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE :

- ☐ J'autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais, ceci sur différents supports (écrit, électronique, audiovisuel) et sans limitation de durée. **Si NON : Je m'abstiens d'y figurer.**
- ☐ Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l'usage exclusif de l'Association.

CERTIFICAT MEDICAL

- ☐ **pour toute première prise de licence, un Certificat médical d'Absence de Contre-Indications à la pratique (CACI) pour la pratique de randonnée, datant de moins de six mois est obligatoire** et à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus.
- ☐ **Renouvellement annuel de la licence** : le pratiquant doit attester avoir rempli le questionnaire de santé fourni par la FFRandonnée et avoir répondu « non » à toutes les questions en toute honnêteté. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, la commission médicale fédérale conseille vivement de consulter un médecin sur la poursuite des pratiques concernées mais le certificat médical n'est plus exigé. Ce questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs. **Toutefois, une attestation est exigée pour toute adhésion.**

Vous trouverez toutes les informations concernant le certificat médical, le questionnaire de santé ainsi que l'«attestation majeur» sur le site : onglet « adhérer » puis « licence fédérale » :

<https://www.ffrandonnee.fr/nos-clubs/espace-clubs/certificats-medicaux>